

B

FORMATIONS

2024, SOYEZ A JOUR SUR LE REGIME DES CONGES PAYES

Avec plus de 2000 sessions de formation en droit social et ressources humaines dispensées ces 20 dernières années, BLOHORN Formations est un des acteurs majeurs de ce marché. Grâce à notre méthodologie et nos supports pratiques, notre taux de satisfaction est de 87% de clients très satisfaits.

INFOS PRATIQUES

Animateur :
Juriste Droit Social ou avocat
Cabinet Blohorn Avocats

Adresse :
Visio-conférence

La session visio sera ouverte 15 min avant, un technicien vous aide pour vous connecter et optimiser vos paramètres en cas de nécessité

DATE

Mardi 30 avril 2024

HORAIRES

9H – 12H

LES TARIFS

Selon la convention de formation signée en fonction du pack choisi

Nos salles sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Contactez-nous au 04 38 02 12 75 afin d'étudier les possibilités d'adaptation particulières.

Blohorn

— A V O C A T S —

EXPERTISE ET STRATÉGIE
DROIT SOCIAL

Présentation de la formation

Tout salarié acquiert des congés payés dès son embauche. Le droit à congés est un droit absolu au repos au profit du salarié. La loi encadre les modalités d'acquisition de ce droit mais les juges opèrent un contrôle strict de la mise en œuvre de l'ensemble des règles y compris celles issues du droit européen. En cours de contrat, vont se poser diverses questions sur le régime et le fonctionnement des congés payés : acquisition et prise mettent à rude épreuve les services RH et paie tant il est nécessaire de maîtriser l'ensemble du cadre juridique national et européen. Cette formation abordera en détail le régime des congés payés et les incidences pratiques des dernières jurisprudences suite du 13 septembre 2023. Elle sera l'occasion de décrypter et d'analyser la loi d'adaptation au droit de l'UE.

THÈMES

- Congés payés : acquisition, calcul, fixation de l'ordre, prise

PUBLICS CONCERNÉS

Chef d'entreprise, collaborateurs spécialisés en droit social, collaborateurs paie, expert-comptable (*aucun prérequis nécessaire*)

CONTENU

I- L'ouverture du droit à congés payés

Personnes concernées (CDI, CDD, alternants et stagiaires, salariés affiliés à une caisse)

II- L'acquisition des congés payés

Durée des congés payés et période de référence d'acquisition

Périodes de travail et d'absence prises en compte : impacts des jurisprudences du 13/09/2023

Modalités de calcul / règles d'équivalence et d'arrondis
Congés supplémentaires légaux/conventionnels et fractionnement

III- L'exercice du droit à congés payés

Fixation de la période de congés payés
Gérer les fermetures

Obligation de prise et gestion des reports : impacts des jurisprudences du 13/09/2023

IV- Le décompte des congés payés

Décompte en jours ouvrables / jours ouvrés
Incidences des arrêts maladie et jours fériés

FOCUS SUR L'INFLUENCE DU CADRE EUROPEEN ET INTERVENTION DU LEGISLATEUR FRANÇAIS – DECRYPTAGE ET ANALYSE DE LA LOI D'ADAPTATION AU DROIT DE L'UNION EUROPEENNE

Acquisition des congés payés pendant les arrêts maladies
Rémunération des congés payés pendant les arrêts de travail
La gestion du droit au report des congés payés
Une rétroactivité va-t-elle s'appliquer ?
Quelles stratégies d'action mener ?

OBJECTIFS

- Connaître les règles applicables en matière de congés payés
- Connaître les incidences pratiques des dernières jurisprudences depuis le 13 septembre 2023 en matière de congés payés

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposé / Echanges d'expériences / Apports juridiques et théoriques illustrés par des exemples concrets
Diaporama au format électronique / Diagnostic préalable / Test de validation des connaissances
Tour de table (selon le nombre) / Adaptation de l'animation et du power point en fonction des retours participants

Bayonne

Bordeaux

Grenoble

Montpellier

Paris

Toulouse

www.blohorn-avocats.fr